



Prime de déplacement

Par Andreifb

Bonjour,

Je travail pour une entreprise à bordeaux qui m'envoie en mission sur Nantes depuis maintenant deux mois, je touche donc les primes de déplacement. Cependant, j'aimerais emménager près de mon lieu de travail avec ma compagne. toucherais-je encore la prime de déplacement si mon domicile principal se trouve proche Nantes ?

Je vous remercie d'avance de vos réponses.